



Paris, le 31 mars 2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LES INDUSTRIELS FRANÇAIS ONT LES ATOUTS POUR S'INVESTIR DANS L'ÉOLIEN

En 2009, l'éolien est devenu la première forme de production d'électricité développée en Europe, avec près de 10 000 MW de nouvelles capacités installées. La France se place au 4<sup>ème</sup> rang européen, avec plus de 1 000 MW implantés en 2009. Pour répondre aux objectifs du Grenelle Environnement, qui prévoit 25 000 MW à l'horizon 2020, il faut poursuivre et accélérer le rythme des implantations et mettre en place une véritable dynamique industrielle éolienne française.

C'est dans ce contexte que la branche éolienne du Syndicat des énergies renouvelables, SER-FEE, et l'ADEME, ont initié une étude visant à identifier et sensibiliser les industriels français susceptibles de se positionner sur ce marché en pleine expansion dans le monde. Le projet, auquel ont été associés le Ministère du Développement Durable et le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, a été confié à Capgemini Consulting. Les conclusions du rapport ont été présentées le 31 mars 2010.

#### L'industrie française possède tous les atouts pour développer l'éolien

Dans le cadre de la mission « L'INDUSTRIE FRANÇAISE SE TOURNE VERS L'ÉOLIEN » confiée par le SER-FEE et l'ADEME à Capgemini Consulting, 150 entreprises ont fait part de leur intérêt pour la fabrication de l'un des onze grands composants d'une éolienne. Ces entreprises sont issues de secteurs industriels très variés, avec une grande diversité de savoir-faire potentiellement transposables à l'éolien. Le rapport souligne également l'avantage de l'ancrage industriel particulièrement riche et des compétences historiques des entreprises françaises dans la métallurgie, l'aéronautique, les chantiers navals. Ces éléments sont d'indéniables atouts pour permettre à la France de se positionner comme un acteur de premier rang sur toute la chaîne de valeur de l'éolien.

L'étude précise que **l'ensemble du spectre des composants pourrait être couvert par les entreprises françaises dans un délai de 12 à 36 mois.**

#### L'énergie éolienne, génératrice d'emplois

Le développement de l'énergie éolienne en France représente 20 à 30 milliards d'euros d'investissements privés cumulés sur 2010-2020. La mise en place d'une dynamique industrielle éolienne française permettrait non seulement d'accompagner le développement du parc éolien sur notre territoire, mais aussi de préserver des savoir-faire et des emplois dans un contexte de désindustrialisation sur le territoire national.

Contrairement à une idée souvent répandue, **avec 10 000 emplois recensés<sup>1</sup>, la France a su profiter du dynamisme de la filière éolienne.** SER-FEE a recensé, dans *l'Annuaire 2009 des fabricants et fournisseurs de l'industrie éolienne*, plus de 140 entreprises industrielles françaises œuvrant d'ores et déjà dans la fonderie, la métallurgie, l'électronique ou le génie électrique qui se sont diversifiées dans l'éolien. Ces différents acteurs mettent clairement en évidence la diversité d'activités dans cette filière.

<sup>1</sup> « Marchés, emplois et enjeu énergétique des activités liées aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, situation 2007-2008 et perspectives 2009 » Etude réalisée par In Numéri pour l'ADEME, disponible sur [www.ademe.fr/publications](http://www.ademe.fr/publications)

L'atteinte des objectifs du Grenelle Environnement se traduira, si une dynamique industrielle collective se met en place avec le soutien des pouvoirs publics, par **une multiplication par 6 du nombre d'emplois dans la filière, qui représentera alors un total de 60 000 emplois en 2020**. L'éolien constitue donc un relais de croissance pour l'emploi industriel en France.

### **Un accompagnement des industriels français indispensable et urgent**

Les filières françaises naissantes de la fabrication de grands composants éoliens doivent capitaliser sur leurs expertises pour s'imposer sur le marché. A cette fin, **il sera nécessaire de lever plusieurs obstacles identifiés par cette étude** : la méconnaissance des marchés éoliens internationaux, la présence des fournisseurs historiques qu'il faut concurrencer et la nécessaire prise de risque associée à tout projet de diversification.

Les conclusions de l'étude montrent que, pour réussir, le lancement de la filière doit s'appuyer sur une « intelligence collective » reposant sur la collaboration, l'échange d'information et l'émulation entre acteurs. C'est à cette condition qu'une industrie éolienne française forte pourra se développer avant qu'il ne soit trop tard pour pénétrer ce marché.

Le rapport précise également que l'accompagnement de la filière nécessite un projet sur 18 à 24 mois, piloté par les pouvoirs publics et les professionnels représentés par SER-FEE, et faisant fonctionner en réseau les 300 industriels identifiés. Ce projet permettra aux entreprises d'exploiter toutes les opportunités potentielles du marché éolien et d'innover beaucoup plus rapidement dans un secteur où la rapidité est un facteur clé. Seules une mise en réseau organisée et la création d'une vision de filière permettront d'atteindre ces deux résultats. Un atelier de travail a été organisé dans ce sens le 18 février dernier, réunissant une cinquantaine de fournisseurs potentiels et les principaux fabricants d'éoliennes au niveau mondial, en présence de Michèle PAPPALARDO, Commissaire Générale au Développement Durable, et de représentants de l'ADEME.

Contact presse SER-FEE :  
Françoise JOUET,  
01 48 78 05 60 / 06 07 38 52 79  
[françoise.jouet@enr.fr](mailto:françoise.jouet@enr.fr)

Contact presse ADEME :  
TBWA corporate – Mélanie Hopital  
01 49 09 27 47  
[melanie.hopital@tbwa-corporate.com](mailto:melanie.hopital@tbwa-corporate.com)